VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ASSORTIMENT DE CHOIX DE PROPRIÉTÉS

VACANTES ET AMÉLIORÉES POUR PLACEMENT ET SPÉCULATION.

SPLENDIDE PROPRIETE COMMERCIALE

Faisant face au fleuve, courant au travers de la rue Tchoupitoulas, No 2330 rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Soraparu.

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Lots vacants et propriétés de résidences dans le Deuxième District, Nos 2600-02, 2606-08 et 2612-14 rue Dumaine, entre les rues Broad et Dorgenois. Cinq lots à bâtir sur la rue St-Philippe, entre les rues White et Broad, avec bâtisse de la laiterie.

PROPRIETES COMMERCIALES DESIRABLES,

Lots vacants et propriétés améliorées dans le Septième District:

ILET DE TERRE avec bâtisse occupée comme buvette et salon de barbe, dans l'Ilet borné par l'Avenue Leake, Levée de Protection Supérieure, rues Oak et Général Ogden.

ILET DE TERRE TRIANGULAIRE borné par les rues Plum, Général Ogden et l'Avenue Leake, ayant petite résidence avec bâtisse d'écurie, etc.

UNE PORTION DE TERRE, faisant face au chemin de fer *Yazoo et Mississipi Valley et en face du Southern Can Co.*, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Colapissa, Orleander et Short.

EPICERIE A DEUX ETAGES EN BOIS, No 700 rue Dublin, à l'encoignure de la rue Hampson, et

LOTS A BATIR ET COTTAGES CI-DESSOUS DECRITS,

Mme Annie Morère vs Francis Morère et als—Cour Civile de District, Division E—No 76,404.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—*JEUDI*, le *1er février* 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 14 décembre 1905 et signé en cour ouverte le 20 décembre 1905 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après, à savoir—

No 1. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 69, borné par l'avenue St Charles les rues Hampson, Dublin et Dante désignés comme lots dix et onze et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dante sur cent vingt (120) pieds de profondeur, moins un triangle ou portion desdits lots dix et onze, vendu par Henry Lassner et héritiers de sa femme au Orleans Levee District, ex ap propriété d'après un acte exécuté pardevant Georges C. Freret, notaire, le 10 mars 1893, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 149, folio 176 ainsi moins un certain triangle ou portion de terre, vendu à la ville le 22 juin 1900, par acte passé pardevant F Zengel notaire. Les ventes ci dessus ont changé les deux bornes originales et les mesurements desdits lots et la correcte description sont comme suit:

Deux certains lots de terre, désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle et borné par l'avenue Leake l'avenue St Charles, les rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit: commençant à l'encoignure des rue Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et à un angle droit vers rue Dante, soixante neuf (69) pieds six (6) pouces à l'avenue Leake de là allant le long de l'avenue Leake et vers l'avenue St Charles à une distance de soixante sept (67) pieds, de là allant sur une ligne oblique vers la levée à une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, où il touche la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le point de départ.

Les améliorations comprenant deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une des bâtisses contient sept chambres et se loue $9 00 par mois; l'autre est connue comme No 601 rue Dante, contenant 6 chambres et se loue $10.00 par mois.

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 69, borné par l'avenue St Charles les rues Hampson, Dublin et Dante désignés comme lots dix et onze et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dante sur cent vingt (120) pieds de profondeur, moins un triangle ou portion desdits lots dix et onze, vendu par Henry Lassner et héritiers de sa femme au Orleans Levee District, ex ap propriété d'après un acte exécuté pardevant Georges C. Freret, notaire, le 10 mars 1893, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 149, folio 176 ainsi moins un certain triangle ou portion de terre, vendu à la ville le 22 juin 1900, par acte passé pardevant F Zengel notaire. Les ventes ci dessus ont changé les deux bornes originales et les mesurements desdits lots et la correcte description sont comme suit:

Deux certains lots de terre, désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle et borné par l'avenue Leake l'avenue St Charles, les rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit: commençant à l'encoignure des rue Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et à un angle droit vers l'avenue Leake de là allant le long de l'avenue Leake et vers l'avenue St Charles à une distance de soixante sept (67) pieds, de là allant sur une ligne oblique vers la levée à une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, où il touche la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le point de départ.

Les améliorations comprenant deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une des bâtisses contient sept chambres et se loue $9 00 par mois; l'autre est connue comme No 601 rue Dante, contenant 6 chambres et se loue $10.00 par mois.

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 69, borné par l'avenue St Charles les rues Hampson, Dublin et Dante désignés comme lots dix et onze et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dante sur cent vingt (120) pieds de profondeur, moins un triangle ou portion desdits lots dix et onze, vendu par Henry Lassner et héritiers de sa femme au Orleans Levee District, ex ap propriété d'après un acte exécuté pardevant Georges C. Freret, notaire, le 10 mars 1893, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 149, folio 176 ainsi moins un certain triangle ou portion de terre, vendu à la ville le 22 juin 1900, par acte passé pardevant F Zengel notaire. Les ventes ci dessus ont changé les deux bornes originales et les mesurements desdits lots et la correcte description sont comme suit:

Deux certains lots de terre, désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle et borné par l'avenue Leake l'avenue St Charles, les rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit: commençant à l'encoignure des rue Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et à un angle droit vers l'avenue Leake de là allant le long de l'avenue Leake et vers l'avenue St Charles à une distance de soixante sept (67) pieds, de là allant sur une ligne oblique vers la levée à une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, où il touche la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le point de départ.

Les améliorations comprenant un bon cottage en bois et deux maisons rapportant en tout $23 par mois.

Le cottage est connue comme les Nos 924-26 rue Joliet, et contient 4 chambres de chaque côté. Une des résidence a faisant face à la Levée et a sept trois chambres. L'autre est située dans la cour et est une résidence double contenant six chambres.

3. Un certain lot ou portion de terre dans le même ilet comme la propriété ci dessus décrite et désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle et mesurant 41 pieds de face à la rue Elm sur une profondeur entre ligne parallèles de 100 pieds.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Oak, Eagle, Plum et Gén. Ogden, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Oak, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur; moins la portion vendue à la ville d'après un acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, daté le 17 décembre 1901, enregistré dans le bureau des transferts, livre 184, folio 57.

La vente ci dessus mentionnée changé les bornes et mesurements des lots ci-dessus et les bornes correctes sont comme suit:

Un certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, l'avenue Leake et la rue Plum, désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 3 pi ds dans le fond et sur sa ligne de côté vers la rue Gén. Ogden, il a une profondeur de 99 pieds 7 pouces, et sur la ligne de côté vers la rue Eagle il a une profondeur de 125 pieds

No 4. Les certains morceaux ou portions et lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 100, borné par les rues Clinton, Lewerline, Maple et Barthe, désigné et décrit comme suit:

1° Un certain morceau ou portion de terre désigné par la lettre B, sur un lagramme de J.C Dreaux, ingénieur civil, le 1er mai 1869, annexé à un acte passé pardevant C. C Parker, ancien notaire de la paroisse d'Jefferson le 7 mai 1960, étant l'arrière partie des lots quatre et seize et marqué sur ledit plan ou mé entre les lignes A. B. C et D, sur ledit diagramme et mesurant environ 61 pieds, plus ou moins, de face à la rue Lewerline, 60 pieds 2 pouces sur la ligne A B et quatre vingt un (81) pieds quatre [4] pouces sur la ligne A D, étant à division de lots 17, 18 et 19, lesquels font face à la rue Maple.

2° Une autre portion de terre contigüe au ci dessus dans le fond et étant l'arrière des lots treize et quatorze d'après le même diagramme ci-dessus référé et mesurant 60 pieds 2 pouces sur la ligne ci dessus des lots 20 et 21 lequel face à la rue Maple. 6 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 12 qui face à la rue Barthe et 60 pieds sur la ligne le div sant de la façade de dits lots 13 et 14 ou lot A.

3e Quatre certains lots de terre désignés par les numéros 6, 7, 8 et 9 et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Clinton, maintenant Cherokee, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et commençan à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Clinton, maint nant Cherokee et la rue Barthe.

4° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 11 et 12 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Barthe sur 150 pieds de profondeur.

Les propriétés ci-dessus ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle, a savoir:

A. Le lot L mesurant 87 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur et commençant à une distance de 30 pieds de la rue Barthe. Les améliorations comprenant un bon cottage simple en bois avec six chambres et mansarde, hangar dans la cour, qui sont en partie sur ce lot, mais empiètent sur l'autre portion de terre appartenant à cette propriété.

B. Le lot M est contigu au lot L et mesurant sur la rue Cherokee 32 pieds sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

C. Le lot N mesurant 3 pieds sur la rue Barthe sur 150 pieds de profondeur et est contigu à la propriété ci-dessus décrite. Tous les hangars et bâtisses qui sont partiellement sur ce lot appartiennent au lot L ci-dessus décrit.

D. Le lot O mesurant 30 pieds sur la rue Barthe sur 150 pieds de profondeur

Les améliorations comprenant une petite résidence en bois.

E. Le lot P mesurant 60 pieds 2 pouces à la rue Lowerline 60 pieds 2 pouces dans le fond, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Maple, de 141 pieds 4 onces et sur l'autre ligne de côté 134 pieds 4 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent deux vieilles demeures, rapportant $12 par mois.

No 5 Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Oak, Eagle, Plum et Gén. Ogden, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Oak, sur cent cinquante (150) pieds de profondeur; moins la portion vendue à la ville d'après un acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, daté le 17 décembre 1901, enregistré dans le bureau des transferts, livre 184, folio 57.

La vente ci dessus mentionnée changé les bornes et mesurements des lots ci-dessus et les bornes correctes sont comme suit:

Un certain lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, l'avenue Leake et la rue Plum, désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 3 pi ds dans le fond et sur sa ligne de côté vers la rue Gén. Ogden, il a une profondeur de 99 pieds 7 pouces, et sur la ligne de côté vers la rue Eagle il a une profondeur de 125 pieds

No 6. Les certains morceaux ou portions et lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Clinton, Lewerline, Maple et Barthe, désigné et décrit comme suit:

1° Un certain morceau ou portion de terre désigné par la lettre B, sur un lagramme de J.C Dreaux, ingénieur civil, le 1er mai 1869, annexé à un acte passé pardevant C. C Parker, ancien notaire de la paroisse d'Jefferson le 7 mai 1960, étant l'arrière partie des lots quatre et seize et marqué sur ledit plan ou mé entre les lignes A. B. C et D, sur ledit diagramme et mesurant environ 61 pieds, plus ou moins, de face à la rue Lewerline, 60 pieds 2 pouces sur la ligne A B et quatre vingt un (81) pieds quatre [4] pouces sur la ligne A D, étant à division de lots 17, 18 et 19, lesquels font face à la rue Maple.

2° Une autre portion de terre contigüe au ci dessus dans le fond et étant l'arrière des lots treize et quatorze d'après le même diagramme ci-dessus référé et mesurant 60 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 12 qui face à la rue Barthe et 60 pieds sur la ligne le div sant de la façade de dits lots 13 et 14 ou lot A.

3e Quatre certains lots de terre désignés par les numéros 6, 7, 8 et 9 et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Clinton, maintenant Cherokee, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et commençan à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Clinton, maint nant Cherokee et la rue Barthe.

4° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 11 et 12 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Barthe sur 150 pieds de profondeur.

Les propriétés ci-dessus ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle, a savoir:

A. Le lot L mesurant 87 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur et commençant à une distance de 30 pieds de la rue Barthe. Les améliorations comprenant un bon cottage simple en bois avec six chambres et mansarde, hangar dans la cour, qui sont en partie sur ce lot, mais empiètent sur l'autre portion de terre appartenant à cette propriété.

B. Le lot M est contigu au lot L et mesurant sur la rue Cherokee 32 pieds sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

C. Le lot N mesurant 3 pieds sur la rue Barthe sur 150 pieds de profondeur et est contigu à la propriété ci-dessus décrite. Tous les hangars et bâtisses qui sont partiellement sur ce lot appartiennent au lot L ci-dessus décrit.

quelque façon en dépendant, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 340, borné par les rues Bd. Dorgenois, St. Anne et Dumaine, désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23 Lesdits lots mesurant chacun 31 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par cent pieds de profondeur. La propriété ci-dessus a été subdivisée et sera vendue d'après un plan daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle à savoir:

A. Le lot "A" mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et se louant pour $ 0.00 par mois par côté *comme comme Nos 2600-02 rue Dumaine.*

B. Le lot B est contigu à la propriété ci-dessus décrite et mesure 42 pied 1, ounce et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10.00 par côté, connu comme *comme 2606-08 Dumaine*

C. Le lot C est contigu au ci dessus mesurant 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $ 0.00 chaque côté par *mois comme comme Nos 2612-14 rue Dumaine.*

No 10 Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 465 borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Colapissa et Oleander, ledit lot mesurant environ deux cent soixante quinze pieds à la rue Oleander, environ cent soixante dix sept pieds de face à l'avenue Carrollton, environ cent vingt sept pieds de face à la rue Short et courant en une ligne oblique de l'avenue Carrollton à la rue Short et faisant face au Yazoo and Mississipi Valley Railroad.

Les améliorations comprenant; une vaste portion de terre de valeur, borné sur le côté le plus près de la rue *Colapissa par les rails de* la Yazoo and Mississippi Valley Railroad, et est vis à vis de la "Southern Can Company," louée à la somme nominale de $35 00 par mois.

No 9. Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidences et lots désirables du Troisième District. Dans l'ilet borné par les rues Broad, Onzaga Rousselin et Lapeyrouse

Le maison à deux à agee 2-35 rue Lapeyrouse, le cottage simple 1608 rue Broad, le cottage double 1614 et 1614 rue Broad, le cottage simple 1638 rue Broad à l'encoignure de la rue Onzaga

Succession de Jean Baptiste Lutenbacher.

No 76,753.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI 13 février 1906 à midi, à la *Bourse des Propriétés Foncières* 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'encan ère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 9 janvier 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Huit certains lots de terre dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres B, D E et K et par les Nos 7, 8, 16 et 17 de l'ilet 1357, *borné par les rues Broad Onzaga*, Rousselin et Lapeyrouse, sur un devis et certificat d'arpentage, daté le 24 octobre 1905, signé par D. E Seghers et fils voyers, annexé à l'inventaire préparé par F. J. Dreyfous, notaire, le 20 novembre 1905.

Le lot B commençant à une distance de 31 pieds de la rue Rousselin et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Lapeyrouse sur 126 pi ds 5 ou ces 4 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 2535 rue Lapeyrouse et comprenant une résidence à deux étages

Le lot D commençant à une distance de 63 pieds, 2 pouces, 6 lignes de la rue Lapeyrouse et mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue *Broad sur 128 pieds 11 pouces 2 lignes de* profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 1608 rue Broad et comprenant un cottage simple

Le lot E mesurant 39 pieds, 9 pouces, 6 lignes de face à la rue Broad sur 128 pieds, 11 pouces, 2 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1612 et 1614 rue Broad et comprenant un joli cottage double

Le lot K formant l'encoignure des rue Broad et Onzaga et mesurant 63 pieds, 2 pouces 6 lignes de face à la rue Broad sur 128 pieds 11 pouces, 2 lignes de profondeur et façade à la rue Onzaga. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le *No 1638 rue Broad*

Les quatre lots vacants, sont décrits comme suit: Le lots 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds, 7 pouces, 3 lig nes de face à la rue Broad par 128 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur. Le lot 8 étant le plus près de la rue Onzaga.

Les lots 16 et 17 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Onzaga, par 128 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur Le lot 17 étant le plus près de la rue Rousselin

Toutes ces propriétés ci-dessus devant être vendues séparément.

Condition—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de dedits acquéreurs payables en 1 et 2 ans après la *date de l'adjudication jusqu au paiement* avec 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., et les quereurs devant payer les taxes de 1906 au dessus et en plus du prix d'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.

A. D Danziger, avocat.

13 jan—13 14 21 28—fév 4 11 13

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Réclamations

Et de Comptes-Courants.

Dans l'affaire de la Liquidation de

Berkson Bros.

No 63,019 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK. Encanteur—Bureau, 324 rue Commune MARDI, le 23 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu en vente d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard *juge de la Cour Civile de District*, pour a paroisse d'Orléans. Division E, dated et signé le 4 janvier 1906 adressé à T J. Bartlette, liquidateur, le vendra lesdites réclamations et comptes courants, une liste *desquelles* peuvent être vue à mon bureau.

Conditions—Comptant.

W H. FITZPATRICK, Encanteur.

P.H Mentz, avocat,

13 jan—13 14 et 23

Walter B. Dupré.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE Splendide occasion pour placement,

No 1823 rue Nord Prieur,

A vos propres chiffres.

SUCCESSION DE

TELESPHORE R. NARCISSE.

No 77,971—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE

PAR WALTER B. DUPRE, Encanteur—Bureau 334 rue Baronne—MERCREDI, le *7 février 1906*, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 325-329 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 janvier 1906, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le 24, ilet No 49, borné par les rues Josephine (maintenant Prieur), Celestine (maintenant Johnson) Annette et Nouveau St Bernard (maintenant rue Allen), d'après un plan de C. A. de Armas, ingénieur de ville, daté le 14 décembre 1866, *mesurant*, au M. A., 32 pieds de face à la rue Joséphine, (maintenant Prieur) sur 159 pieds, 11 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions—Comptant. L'acquereur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur

WALTER B. DUPRE,

Encanteur.

McCaleb, McCaleb & Léopold, Edward P. Foley, avocats

6 jan—6 14 21 28—fév 7

AVIS AUX CREANCIERS

The Muller Furniture Co., Ltd., vs The Merchants Trading Co., Ltd.

COUR CIVILE *DE DISTRICT POUR LA* paroisse d'Orléans — No 76,046—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, *dans les dix jours* qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Duncan Jones, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué *et les fonds* distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Buck, Walshe & Buck, avocats. 10 jan—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'établissement de pompes funèbres.

Succession d'Elizabeth Kerrigan, Veuve d'Edward Duffy.

No 77,770- Cour Civile de District. Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur- MERCREDI, le 24 janvier 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1019 rue Terpsichore il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 5 décembre 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de Distric pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la p opriété ci-après décrite, à savoir—

3 Voitures, 1 Corbillard, 2 Wagons pour Cercueils, 2 Buggies, Harnais, 7 Chevaux (3 paires de chevaux et 1 cheval) tous en bonne condition et maintenant en service.

Aussi—Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

12 jan—12 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE EXCELLENTE OCCASION

D'INVESTIR DANS DES

Cottages Simples et Doubles,

Dans le Sixième District et splendidement situés pour louer.

AUSSI

Une Résidence et Boulangerie

A deux étages bien établie et florissante.

Cottages Simples:	Cottages Doubles:
4138 RUE ANNONCIATION,	5229-31 RUE ANNONCIATION,
4210 RUE ANNONCIATION,	4867-69 RUE ANNONCIATION,
5225 RUE ANNONCIATION,	4201-03 RUE ANNONCIATION,
5221 RUE ANNONCIATION,	614-16 RUE MILAN.

Boulangerie et Résidence: No 4200 RUE ANNONCIATION.

Jacob Wambsgans et als vs John R. Wambsgans et als.

No 77,618, Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 25 janvier 1906, à midi à la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour ouverte le 20 e jour de décembre 1905, par l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

No 1 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, autrefois Jersey, Milan, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Magnolia, d'après un plan lithographié déposé au l'étude de A Maurepas notaire, désigné comme lot No 11 de l'ilet No 4, ledit lot formant l'encoignure des rues Annonciation et Milan et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent quarante (114) pieds neuf (9) pouces et sept (7) lignes de profondeur et façade à la rue Milan; enregistré dans le bureau des transferts, livre No 110, folio 031.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant vestibule, deux chambres et une cuisine, dans la cour se trouvent un citerne, hangar, etc, connue par le No municipal 4 38 rue Annonciation.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 114 borné par les rues Berlin, Milan, Tchoupitoulas et Annonciation (autrefois Jersey) désigné comme lot No 16 sur un plan dressé par A. St. Romes, le 6 février 1906 déposé en l'étude de R. E. Marrero notaire en suranticipation par une profondeur de quatre vingt trente [93] pieds cinq [5] pouces et deux [2] lignes sur la ligne de côté du No 15, et quatre vingt treize [93] pieds trois (3) pouces, et cinq (5) lignes sur la ligne du lot No 17, entre lignes parallèles, mesure américaine Enregistré dans le Bureau des Transfers, livre 4—, folio 580.

Les améliorations comprenant un cottage simple et bois couvert en ardoises contenant vestibule, galerie sur le devant et sur le côté, cinq chambres et office; dans la cour se trouvent hangar, citerne, remise, etc. La maison est retirée de la banquette avec une jolie barrière en fer et est connue comme le No municipal 4210 rue Annonciation.

No 3 Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet désigné par le No 5, sur le plan du Faubourg Ste Reuligny, maintenant désigné comme ilet No 114 sur un plan fait par H. C Brown, voyer, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Berlin et Milan. Lesdits lots sont désignés par les Nos 17 et 18 sur un plan par Phelps et dessus référé et mesurant chacun trente [30] pieds de face à la rue Annonciation par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 17 a quatre vingt treize [93] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16, et quatre vingt treize [93] pieds dix [10] pouces de profondeur sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18 formant l'encoignure des rues Annonciation et Milan, et mesurant quatre vingt trois. [83] pieds quatre [4] pouces de profondeur et façade à la rue Milan, le tout en mesure américaine. Enregistrés dans le bureau des transferts, livre No 111, folio 523.

Les améliorations comprenant une boulangerie et résidence en bois à deux étages, contenant un grand magasin et neuf chambres; dans la cour se trouvent hangars, citerne, écurie, etc., ayant le gaz partout, office, chambre à bain, etc. désigné par le numéro municipal 4200 rue Annonciation.

No 4. Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 136 borné par les rues Annonciation, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 3 mesurant le long de la face à la rue Annonciation sur cent dix (1 0) pieds de profondeur, d'après un d vis annexé à une vente perdevant E Commagère notaire, le 26 d cembre 1889. Enregistré dans le livre des transferts N. 3 folio 242.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangar, citerne, etc, désigné par les Nos municipaux 4867 69 rue Annonciation

No 5. Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le numéro huit, sur l'ancien plan du Faubourg Ste Reuligny, maintenant désigné comme ilet No 147 sur un plan fait par Henry C. Brosnan, borné par les rues Berlin Milan, Annonciation et Laurel ledit lot est désigné comme lot *No 10* sur un plan lithographié déposé en l'étude de J E. Jarreau, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan trente [30] pieds de face à la rue Annonciation, sur cent vingt cinq [125] pieds, un [1] pouce de profondeur entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Milan. Enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 114, folio 470.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, avec bâtisses à deux étages dans le fond, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Désigné par les Nos municipaux 4201-03 rue Annonciation, et le cottage double Nos 614-16 rue Milan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent garanti par bien de vendeur, etc. Les acquéreurs devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant R. E O'Connor, notaire, aux frais des acquéreurs et les personnes s'adressant à lui pour effectuer un partage entier, final et complet.

24 déc—24 31—jan—7 14 21 25

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double en Bois.

Splendide voisinage pour location.

Nos 730 et 732 avenue Washington,

Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Conrad Kolb, Ex. Test., vs Elizabeth Meurer et al.

No 77,725—Cour Civile de District, Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—*JEUDI*, le 25 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement la, rendu et signé en Cour ouverte le dite jour de décembre, 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Annonciation et Chippewa, désigné par la lettre D, sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 2 juillet 1878, lequel lot mesurant trente et un (31) pieds, onze (11) pouces de face à l'avenue Washington par cent dix (110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. d'après les titres; mais ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis de C. G. De l'Isle, ingénieur civil, daté le 21 décembre 1905, et mesurant cette 30 pieds onze (11) pouces de face à l'avenue Washington sur cent (10) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage double en bois ci dessus conten